



Comité  
Départemental  
Ardèche

## Objet : Appel à candidature

L'AG 2017 du CT FFME 07 est électorale. Elle élira son comité directeur et son Président pour un mandat de 4 années. Les modalités de ces élections sont définies par les statuts du comité, dont une synthèse est développée ci dessous.

Chaque club dispose d'un représentant à l'AG. Celui ci devra présenter une attestation sur l'honneur du président validant sa désignation par le comité directeur de son club (document type ci dessous). Le nombre de voix est déterminé par le nombre de licencié dans le club. Quorum à 332 voix.

Saison : 2016	Total licences / voix
ARDESCA	277
CLUB ESCALADE LA GRIMPE	192
ESCAL'EN BOURG	46
FOYER DE SKI DE FOND ET DE RANDONNEE	23
LES LEZARDS VAGABONDS	190
MIGMATITE ATTITUDE	49
MONTAGUT SPORT NATURE	50
PIED MAIN ESCALADE	39
ROC N'POTES	130
<b>TOTAL ARDECHE</b>	<b>996</b>

Le Comité directeur du CD FFME 07 dispose de 10 sièges à pourvoir dont 4 sièges destinés aux féminines.

Ne peuvent être élus au comité directeur :

1. les personnes mineures ;
2. les personnes de nationalité française condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales ;
3. les personnes de nationalité étrangère condamnées à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales ;
4. les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée une sanction d'inéligibilité à temps pour manquement grave aux règles techniques du jeu constituant une infraction à l'esprit sportif ;

### Comité Ardèche Montagne Escalade

Espace Multisport Jean GILLY  
La Croze, Rue Georges BRASSENS  
07250 LE POUZIN  
Tél. : 07 87 87 68 12

E Mail : [info.cd07@ffme.fr](mailto:info.cd07@ffme.fr)

Web : <http://ffme07.wordpress.com/>

SIRET : 353 761 869 00018 – APE : 926 CG

**ardèche**  
LE CONSEIL GENERAL



**ffme**

Comité  
Départemental  
Ardèche

5. les conseillers techniques placés par l'Etat auprès du comité ;
6. les personnes rémunérées de quelque manière que ce soit, et ce directement ou à travers un groupement d'employeurs, par :
  - a. un club membre du comité ;
  - b. un établissement membre du comité, sauf s'il s'agit de son représentant légal ;
  - c. le comité ;
  - d. la ligue régionale ;
  - e. la fédération.

Le dépôt d'une candidature n'est recevable que s'il est accompagné de la présentation d'une profession de foi expliquant les motivations de la candidature.

Dès l'élection du comité directeur, l'assemblée générale élit le président du CD, sur proposition du comité directeur.

**Comité Ardèche Montagne Escalade**

Espace Multisport Jean GILLY  
La Croze, Rue Georges BRASSENS  
07250 LE POUZIN  
Tél. : 07 87 87 68 12

E Mail : [info.cd07@ffme.fr](mailto:info.cd07@ffme.fr)

Web : <http://ffme07.wordpress.com/>

SIRET : 353 761 869 00018 – APE : 926 CG

**ardèche**  
LE CONSEIL GENERAL



**ffme**

Comité  
Départemental  
Ardèche

**CANDIDATURE AU COMITE DIRECTEUR DU CDFME 07  
Olympiade 2017 - 2021**

CLUB :

NOM.....PRENOM.....

n° licence .....

Adresse ...

Tél. domicile .....fax .....n° portable .....

E.mail..... Né(e) le . :

Présentation :

Profession de foi :

**Comité Ardèche Montagne Escalade**

Espace Multisport Jean GILLY  
La Croze, Rue Georges BRASSENS  
07250 LE POUZIN  
Tél. : 07 87 87 68 12

E Mail : [info.cd07@ffme.fr](mailto:info.cd07@ffme.fr)

Web : <http://ffme07.wordpress.com/>

SIRET : 353 761 869 00018 – APE : 926 CG

**ardèche**  
LE CONSEIL GENERAL



**ffme**

Comité  
Départemental  
Ardèche

### Mandat Club

Le Club.....

Désigne comme représentant à l'AG 2017 du CD FFME 07 les personnes suivantes :

Représentant titulaire

.....

Représentants Suppléants

.....

.....

.....

Signature du Président

Cachet du club

### Comité Ardèche Montagne Escalade

Espace Multisport Jean GILLY  
La Croze, Rue Georges BRASSENS  
07250 LE POUZIN  
Tél. : 07 87 87 68 12

E Mail : [info.cd07@ffme.fr](mailto:info.cd07@ffme.fr)

Web : <http://ffme07.wordpress.com/>

SIRET : 353 761 869 00018 – APE : 926 CG

**ardèche**  
LE CONSEIL GENERAL